

COMMUNIQUÉ DU 16 MARS 2020 À TOUS LES PRATIQUANTS DE VOL LIBRE DE MÉTROPOLE ET D'OUTRE-MER

Covid19 et Vol Libre

Vous avez sûrement pris connaissance du Discours du Premier Ministre du 14 mars. Celui-ci intervient après le communiqué de la Ministre des Sports du 13 mars et le discours présidentiel du 12 mars.

Voici les extraits qui nous concernent au premier chef :

« En lien avec le Président de la République, j'ai donc décidé, jusqu'à nouvel ordre, la fermeture à compter de ce soir minuit de tous les lieux recevant du public non indispensables à la vie du pays. Il s'agit notamment des restaurants, cafés, cinémas, discothèques. Les lieux de culte resteront ouverts, mais les rassemblements et les cérémonies devront être reportés. Il s'agit également de tous les commerces à l'exception des commerces essentiels. Tous les services publics essentiels à la vie de nos concitoyens resteront évidemment ouverts. Les transports urbains continueront de fonctionner, mais j'appelle les Français à diminuer leurs déplacements, et en particulier à éviter les déplacements inter-urbains. Les opérateurs de transport publics vont progressivement adapter leurs plans de transports en ce sens.

Je le dis avec gravité, nous devons, tous ensemble, montrer plus de discipline dans l'application des mesures. Ce que nous devons faire en ce moment, c'est tout simplement éviter au maximum de se rassembler, limiter les réunions amicales et familiales, n'utiliser les transports en commun que pour aller au travail et seulement si votre présence physique au travail est indispensable, ne sortir de chez soi que pour faire ses courses essentielles, faire un peu d'exercice ou voter.

...Je voudrais encore faire passer deux messages. Vous l'avez compris, nous devons impérativement limiter les déplacements, les réunions, les contacts. Nous devons également soutenir nos personnels soignants : les médecins, les infirmiers, tous ceux qui contribuent aux soins, à l'hôpital comme en ville. Tout sera mis en œuvre pour qu'ils puissent exercer leur métier... Vous vous aidez vous-même, mais vous les aidez aussi ainsi en évitant qu'ils ne soient submergés par l'accueil des cas sévères. »

Dans de telles circonstances exceptionnelles, le rôle de la Fédération est de prendre sa part de responsabilité en vous donnant un certain nombre de recommandations :

- **interrompre** toutes les activités des clubs, des écoles et des structures ;
- **annuler ou reporter** les événements ou compétitions prévues.
La Coupe Fédérale de Distance est suspendue. Les sites Internet CFD n'accepteront pas de déclarations de vols postérieurs au 15 mars ;
- **éviter tous les déplacements.**

De plus nous déconseillons de pratiquer dans ce contexte de tension extrême des services hospitaliers et de secours, il pourrait notamment nous être reproché en cas d'accident d'avoir malgré tout maintenu ou incité à maintenir nos activités alors que l'efficacité de la prise en charge des blessés serait compromise.

Bien sûr, nous sommes tous attachés, parfois avec passion à nos sports, à notre liberté de pratiquer, de nous rencontrer, mais nous savons tous aussi qu'il y a des priorités qui aujourd'hui peuvent être vitales.

Bien sûr, c'est avec beaucoup de tristesse que nous rédigeons ce communiqué. Nous faisons appel à votre propre esprit de responsabilité. Nous vous remercions de votre attention et de votre compréhension.

Dans ce contexte le secrétariat de la FFVL se fera en télé travail. Vous pouvez donc continuer à le contacter par courriel uniquement aux adresses habituelles ou en passant par <https://federation.ffvl.fr/contact> (réponses pendant les horaires de bureau).

Pour toute demande urgente, un mail à disposition urgences@ffvl.fr

Plus que jamais, notre site Internet et nos réseaux sociaux seront régulièrement actualisés. Nous adapterons le dispositif en fonction de l'évolution de la situation et des consignes officielles.

Le Bureau directeur de la FFVL